



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse des Dépôts et France Travail s'engagent au service de l'emploi dans les territoires

Paris, le 15 juillet 2025

Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts, et Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail, ont signé un partenariat en faveur de l'emploi dans les territoires. Dans un contexte économique marqué par un marché de l'emploi en tension, la Caisse des Dépôts et France Travail mobiliseront leurs ressources pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi autour de trois axes :

- le développement des compétences des demandeurs d'emplois ;
- la levée des freins au logement dans l'accès à l'emploi ;
- l'accompagnement des territoires dans leurs actions en faveur du retour à l'emploi.

« Ce partenariat avec France Travail s'inscrit pleinement dans la mission historique et les valeurs de la Caisse des Dépôts : soutenir l'intérêt général, renforcer la cohésion sociale et favoriser le développement des territoires. » déclare **Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts**. « En conjuguant nos expertises et nos moyens, nous agissons de façon concrète et coordonnée pour lever les freins à l'emploi, en particulier pour les publics les plus fragiles. Qu'il s'agisse de formation, de logement ou de mobilité, notre engagement est clair : faire de l'inclusion un moteur de la croissance dans les territoires »,

« Nous sommes des partenaires de longue date avec notamment le CPF et AGORA. Quand on fait équipe, quand on joue collectif, on peut relever tous les défis ! Et surtout accompagner ceux qui cumulent les obstacles pour accéder à un emploi ou en retrouver un. L'accès au logement, l'accès facilité et sécurisé à des formations de qualité ou encore la lutte contre l'illectronisme sont des éléments indispensables à tous les demandeurs d'emploi et particulièrement aux plus fragiles. Ce partenariat avec la Caisse des dépôts offre de nouvelles perspectives pour aller plus loin et participer ensemble à la construction d'un marché du travail plus juste et plus inclusif. » ajoute **Thibaud Guilluy, directeur général de France Travail**

La Caisse des Dépôts et France Travail unissent leurs moyens autour de trois enjeux structurants pour favoriser l'accès ou le retour sur le marché du travail des demandeurs d'emploi.

1. Développer les compétences des demandeurs d'emploi en lien avec les besoins des bassins d'emplois

La Caisse des Dépôts et France Travail prévoient le partage de leurs données respectives et la mutualisation de leurs outils informatiques afin d'alimenter efficacement le [Passport de compétences](#), outil géré par la Caisse des Dépôts, qui valorise l'ensemble des compétences acquises par un actif au cours de son parcours de formation et professionnel et la [plateforme AGORA](#), plateforme d'échange et de partage de données de la formation professionnelle géré par la Caisse des Dépôts.

Le partage de données a également pour objectif la création de l' « **Observatoire emploi compétences 4.0** ».

Afin de favoriser l'accès aux formations liées aux métiers en tension et au service de publics prioritaires, la Caisse des Dépôts et France Travail développeront et étendront leur politique d'abondement aux Comptes personnels de formation. L'abondement permet aux demandeurs d'emplois de bénéficier – sous certaines conditions - d'un financement complémentaire de la part de France Travail afin de financer le reste à charge d'un projet de formation. Via leur partenariat, la Caisse des Dépôts et France Travail expérimenteront la mise en place d'abondements automatisés de Comptes personnels de formation à l'échelle régionale en faveur de publics et de métiers prédéfinis.

Enfin, les deux partenaires renforceront également leur coopération pour lutter contre la fraude et améliorer la qualité de la formation professionnelle, enjeux majeurs pour les deux institutions.

2. Adopter une approche intégrée emploi-logement

Conscients de l'impact déterminant du logement sur l'accès et le maintien dans l'emploi, France Travail et la Caisse des Dépôts renforcent leur coopération pour faire de l'emploi un levier de sortie de la précarité, prévenir les expulsions locatives en sécurisant les parcours professionnels, et favoriser la mobilité géographique vers des territoires où le logement est plus disponible et accessible.

En lien étroit avec les bailleurs sociaux, les deux partenaires œuvreront à mieux repérer les publics en recherche d'emploi et à développer une offre de logement adaptée aux dynamiques d'emploi. Cette collaboration s'incarnera notamment à travers la définition et l'expérimentation d'un pack « emploi-logement ». Ce pack comporterait plusieurs dispositions à destination des personnes accompagnées : garantie locative, dispositif renforcé de prévention des expulsions pour éviter toute expulsion au moment de la reprise d'emploi et proposition de logement abordable, adaptée aux contraintes de mobilité.

Par ailleurs, l'Académie France Travail contribuera à renforcer les synergies entre les professionnels de l'emploi et les acteurs du logement social, via des actions de formation ciblées.

3. Un engagement commun au service des publics prioritaires et de l'inclusion territoriale

France Travail et la Caisse des Dépôts renforcent leur action conjointe en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi, à travers un appui direct aux initiatives locales. Cela se traduit notamment par le soutien financier à des associations de terrain, le déploiement du dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée » ou encore l'investissement dans les Écoles de Production, qui offrent aux jeunes dès 15 ans une formation professionnalisante, avec un appui fort de la Banque des Territoires.

Au-delà de l'emploi, les deux partenaires s'engagent également sur des leviers essentiels d'inclusion sociale : accompagnement à la mobilité des personnes en situation de précarité (absence de permis, éloignement géographique, manque d'alternatives de transport), et lutte contre l'illectronisme, en soutenant les structures qui agissent concrètement sur le terrain.

A propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

in f @ 

Contacts presse

France Travail : Sonia PLEGAT - sonia.plegat@francetravail.fr- 07 75 25 63 06

Groupe Caisse des Dépôts : Anne-Lise LUCAS – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28